

*Compte rendu*  
*CNS Activités Cyclistes*

---

**Date :** Samedi 25 novembre 2023

**Lieu :** Orléans

**Compte rendu fait le :** 13/12/2023

---

**Ordre du jour :**

1. Point sur les futurs Championnats Nationaux
  2. Synthèse des visioconférences avec les CTD et CTR
  3. Prise en main des progiciels
- 

**Présents :** Christophe ARTIGAUD, Patrick CROMMELINCK, Karine DEVERT, Alain GARNIER, Daniel LE GLEVIC, Vincent LEFRANT

**Présents non-votants :** Sandrine MANET, Charles BOURGET

---

## I. Point sur les futurs Championnats Nationaux

---

- **2024 : VTT** - Les Deux Sèvres (79 - en discussion pour validation à ce jour : 13/12/2023)
- **2025 : VTT** - Haute-Vienne (87) - Validé
- **2026 : CCX** - Loiret (45) – Validé

## II. Synthèse des visioconférences

---

### 1. Championnats

SUJETS	RÉPONSES ET DÉCISIONS CNS
Certains comités rencontrent des difficultés pour organiser des championnats départementaux et régionaux	<ul style="list-style-type: none"><li>- <u>Rappel</u> : Une épreuve dans le calendrier peut être choisie à la place et peut être qualificative sans remise de titre ni de maillot – En revanche ces « vainqueurs non officiels » ne pourront être inscrits comme Champions Départemental, ou Régional et de ce fait ne seront pas sur la première ligne lors des Championnats Nationaux.</li><li>- Tous les comités devront envoyer les résultats et la liste des engagés (championnat ou épreuve qualificative) à la CNS (<a href="mailto:ufocns.activites-cyclistes@ufolep.org">ufocns.activites-cyclistes@ufolep.org</a>) avant la clôture des inscriptions.</li></ul>

<p>La région Occitanie souhaiterait que certains de leurs coureurs courent dans d'autres championnats régionaux (selon le lieu de résidence des coursiers)</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La région Occitanie, comme indiqué lors des précédents échanges, peut organiser plusieurs championnats régionaux sur la base des « anciennes régions administratives » pour réduire les distances (comme exemple, la région Hauts de France, où il y a un championnat régional zone Nord et zone Sud).</li><li>- Une mention sera faite dans le règlement national, pour préciser cette possibilité. <u>Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2024</u></li></ul>
<p>Dérogation</p>	<p>Un coureur qui présente deux dérogations (non-participation au championnat départemental et au régional) ne pourra être accepté sur les Championnats Nationaux.</p>
<p>Titre pour les Masculins plus de 70 ans au Championnat National</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les comités départementaux et les régionaux ont la possibilité d'attribuer une récompense (<b>sans titre de champion</b>) à cette catégorie. Le départ est commun avec les Masculins plus de 60 ans.</li><li>- Pas de changement à l'échelon national.</li></ul>
<p>Catégories Féminines</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Après consultation et validation de la CNVS, nous aurons désormais deux nouvelles catégories : <b>17/19 ans et 20/29 ans</b>, en remplacement de la catégorie 17/ 29 ans. Cette validation vaut pour 2 saisons sportives : <b>2023/2024 et 2024/2025</b> en <b>expérimentation</b>. Un bilan devra être fait à l'issue de chacune de ces 2 saisons pour mesurer les résultats et confirmer ou infirmer l'intérêt de ces 2 nouvelles catégories. <u>Date d'effet : 1<sup>er</sup> février 2024</u></li><li>- Il est décidé de ne pas récompenser la première simple licenciée UFOLEP avec un titre, pour ne pas faire de différence avec les catégories masculines.</li></ul>

VIVRE LE SPORT AUTREMENT

VIVRE LE SPORT AUTREMENT

VIVRE LE SPORT

Titre « simple licencié UFOLEP » pour les Jeunes (11-12 ans, 13-14 ans et 15-16 ans F et M)	Maintien de ce titre pour la saison 2024. Lors des différents nationaux, le sujet sera lancé auprès des représentants des comités pour avoir leur avis avant une nouvelle étude de la CNS.
Participation des coureurs « étrangers » sur un championnat UFOLEP	Pour rappel, un coureur « étranger » ayant une licence UFOLEP peut participer à un championnat et remporter le titre (championnat départemental, régional et national).
Ouverture de nos épreuves aux licenciés des autres fédérations	La décision d'ouverture ou pas de vos épreuves départementales doit être prise par le comité départemental UFOLEP et transmise à la CNS ( <a href="mailto:ufocns.activites-cyclistes@ufolep.org">ufocns.activites-cyclistes@ufolep.org</a> )  <u>Rappel</u> : Les organisateurs doivent inscrire leurs épreuves sur le calendrier national et préciser si celles-ci sont ouvertes ou pas aux licenciés des autres fédérations.
Limitation des participations à nos épreuves des licenciés d'autres fédérations afin de leur prendre une licence UFOLEP.	La C N S devra faire une demande avec un projet de règlement à la Commission Nationale de la Vie sportive de l'UFOLEP qui statuera. <u>Echéance de la demande : 1<sup>er</sup> trimestre 2024</u>
Disciplinaire	Les sanctions du niveau 1 et 2 peuvent être prises par les CTSD et CTSR du lieu du délit, pour un national c'est la C N S qui sanctionne.
Contrôle médical	En cas d'un contrôle médical positif le délégué du département du fautif est avisé de la notification. La C N S sera dorénavant avisée de ce fait.

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Fédération sportive de  
la ligue de  
l'enseignement  
un sport par tous, pour tous

2. Licencié.e.s

SUJETS	RÉPONSES ET DÉCISIONS CNS
Double et triple licencié (FFC / FSGT)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– De bons retours sur les nouvelles correspondances UFOLEP/ FFC (à la suite de la création des nouvelles catégories FFC).</li> <li>– Pour les futures saisons, nous restons sur cette ouverture Open 3 pour les Masculins et Open 1 pour les Féminines (hors championnat).</li> <li>– Sur les cartes, il y aura désormais deux nouvelles informations à remplir lors de leurs créations : pour préciser l'appartenance à la FFC et/ou à la FSGT. <u>Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2024</u></li> <li>– Les licenciés FFC Access 1 à 4 qui courent avec les Opens et les Elites marquent désormais des points (critères définis par les comités régionaux FFC). Pour information, <u>lien direct vers le classement national</u> : <a href="https://velo.fcc.fr/classementsfederaux/classements-nationaux-route">https://velo.fcc.fr/classementsfederaux/classements-nationaux-route</a>. <u>Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2024</u></li> </ul>
Nouvelle licence FFC «Sport Epreuves de masse »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Définition de la FFC</u> : « La licence Sport Epreuve de masse » s'adresse à tout.e.s les pratiquant.e.s, dès l'âge de 17 ans, qui veulent avant tout prendre du plaisir et pratiquer le cyclisme en toute sécurité, <b>sans participer à des compétitions officielles</b>. Cette famille de licence est accessible en club ou en individuel, directement sur le site de la FFC. » Ces licenciés <b>ne sont pas pris</b> sur nos épreuves UFOLEP ouvertes aux autres catégories.</li> </ul>
Fermeture des épreuves aux licenciés FFCT	<p>Les coureurs FFCT (cyclotourisme : loisirs) ne seront plus acceptés sur les épreuves UFOLEP car leur licence est non compétitive. <u>Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2024</u></p>

**VIVRE LE SPORT AUTREMENT**

**VIVRE LE SPORT AUTREMENT**

**VIVRE LE SPORT**

### III. Prise en main des progiciels

---

L'après-midi, Patrick et Daniel expliquent le fonctionnement du matériel de la CNS Activités Cyclistes.

Fin de la réunion : 17h00